

ECOLE AIME CESAIRE

Conseil d'école du 19 mars 2019

1. Personnes présentes

Enseignants : Mmes ROYER, TROUILLET, LAHAIE, LEBEAU, LEGROS, MENUT, VANDEWALLE, M CHARVET, M PELLETIER et M BACHELIER.

Adjointe mairie : Claudine RICHNER

Parents d'élèves : Mme ALLARD, Mme KHELIFI, Mme LEGROS, Mme ALLA, Mme PRALUS, Mme CHAVIGNEL, Mme RESPILAR, M BANNIER, Mme CARON, Mme JAVELET

ADL : Clémence DI PANE

Le conseil d'école débute par une présentation des fonctions de Clémence DI PANE Ambassadrice Du Livre. Elle intervient sur le temps scolaire mais aussi périscolaire. Clémence prend en charge des petits groupes d'élèves en BCD, pour des lectures mais aussi des petites activités autour du livre, en lien avec l'enseignant(e) de la classe. Clémence a débuté sa mission fin janvier. Depuis cette année, les ambassadeurs du livre sont soumis à un taux d'encadrement précis, jusque-là on pouvait confier des demi-classes, il faut maintenant limiter les groupes à 8 en maternelle et 12 en élémentaire. Clémence n'intervient pas sur le temps périscolaire du mercredi matin.

Le conseil d'école valide le compte-rendu du précédent conseil d'école.

Certains enseignants sont aujourd'hui en grève, et donc absents, la prochaine action se déroulera le 30 mars, on sollicitera certainement les parents pour le mouvement à venir.

2. Effectifs pour l'an prochain (voir diapositive)

Projection 2019-2020 : pour l'instant nous sommes à 299 élèves sans compter les petits, les effectifs sont donc encore en augmentation.

Loi sur la maternelle (l'instruction) obligatoire

Le Président de la République a annoncé sa décision de rendre obligatoire l'école maternelle et donc d'abaisser l'obligation d'instruction de 6 à 3 ans dès la rentrée 2019

Quels effets sur les inscriptions et les élèves ayant 3 ans en janvier 2020 ?

Une question est posée, avec l'instruction obligatoire dès 3 ans : les enfants pourront-ils intégrer la petite section dès leurs 3 ans ? cela ne change pas, les enfants sont acceptés dans l'année civile de leur troisième année (3ans avant le 31 décembre).

Devra-t-on faire respecter une assiduité forte, autrement dit, les enfants qui avaient la possibilité de faire la sieste à la maison devront-ils obligatoirement rester l'après-midi à l'école ? Mme RICHNER explique qu'une souplesse pourra être possible, comme actuellement, mais que le but, est quand même, que chaque enfant vienne en journée complète au fur et à mesure de l'année.

Fréquentation sur les temps périscolaires
Garderies du matin (voir tableau)

Fréquentation sur les temps périscolaires		
MATERNELLE (141 élèves)		
Garderie du matin	19	13%
Restaurant scolaire	110	78%
Après la classe 16h45-17h30	55	39%
Fin d'aprem 17h30-18h30	10	7%
	avec	
Mercredi	58	Chavant
ELEMENTAIRE (193 élèves)		
Garderie du matin	20	10%
Restaurant scolaire	157	81%
Après la classe 16h45-17h30	50	26%
Fin d'aprem 17h30-18h30	8	4%
	avec	
Mercredi	98	Chavant
Retour 13h00	6 ou 7	

L'ensemble des personnes présentes lors du conseil d'école notent que les temps périscolaires se passent de mieux en mieux. On note également un lien effectif entre les personnels périscolaires, les enseignants et les parents. Les parents souhaitent un peu plus de communication de la part de M SMAIL sur le point des activités. Le directeur fera remonter cette demande de la part des parents d'élèves.

Il a été proposé que le directeur du périscolaire participe aux prochains conseils d'école.

3. Point sur les actions menées dans les classes

Chorale : les 5 classes de

maternelle participent à la chorale (2 chorales), les enfants de cycle 2 et 3 participent eux aussi à leurs chorales respectives, à raison d'une séance tous les 15 jours. Pour le moment la question d'une représentation finale n'a pas été évoquée.

Projet musique : les élèves du cycle 2 participent au projet musique, l'idée est de finaliser le projet par un échange interclasse.

Maternelle :

- L'ensemble des classes de maternelle est allé à l'institut lumière pour voir « Niko le petit renne » dans le courant du mois de décembre.
- Elles ont bénéficié d'une animation au musée des Confluences « la collection de M Touchatou ».
- Elles se rendront également à l'Auditorium le 12 avril.

Les classes élémentaires participent également toutes à une animation à l'Auditorium.

La classe de Mme LEGROS est allée ce jour au Planétarium de Vaulx en Velin, les enfants participent également à un rallye lecture en lien avec une classe de l'école Pompidou.

Les élèves de la classe de M Charvet ont construit des nichoirs pour les mésanges avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Les nichoirs sont installés dans le parc Kaplan. Cette action était une action métropole. Le projet a nécessité 5 interventions en classe.

Les classes de Mmes BARDON et VANDEWALLE ont participé à une classe verte sur le thème du cirque, qui a eu lieu en Haute-Loire à Retournac. Une restitution aux parents aura lieu prochainement.

Comme l'an dernier, l'école organise un cross. Il aura lieu le jeudi 11 avril matin.

Echange CM2-6^{ème} au collège Gilbert Dru : les classes de CM sont toutes allées au collège Gilbert DRU pour y suivre 2 cours et pour le temps de repas.

Semaines de la maternelle : l'ensemble des classes de maternelle ont participé. Il s'agit de donner à voir aux parents ce qui se passe dans les classes de maternelle. Les enseignants peuvent choisir d'accueillir les parents dans les classes, de mettre en place un petit déjeuner, d'organiser une exposition etc...

Les 100 jours d'école : les deux classes de CP vont fêter les 100 jours d'école le vendredi 12/04.

4. PPMS

Exercice dans l'école le jeudi 14 mars. L'exercice était prévu initialement le 7, mais suite à un accident d'un personnel de mairie l'exercice a été déplacé.

Il s'agissait d'un exercice intrusion, l'alarme est déclenchée et l'ensemble des classes se sont confinées, lumières éteintes, portes fermées.

Il a été présenté comme un jeu de cache-cache pour les enfants de maternelle. L'exercice s'est bien passé.

5. Financement de la classe verte de GS

Organisation du loto du 29 mars de 18h30 à 22h.

Deux enseignantes participeront à la classe verte, ainsi que deux ATSEM et trois animateurs du périscolaire. La classe verte se déroulera au Bessat.

136,58 € par enfant pour l'ensemble de la sortie.

La vente de Panettones a permis de dégager 663 € de bénéfices.

Les bénéfices du loto iront également au financement de la sortie.

Les quotients familiaux seront pris en compte pour la somme demandée aux parents, toutes les actions menées permettent de diminuer le prix par élève.

On note, comme les autres années, un taux de participation des parents assez mince. Le problème est soulevé depuis plusieurs années.

6. Classes vertes et sorties de fin d'année

Point sur la comptabilité de l'école

Les Gônes de la Buire ont fait un chèque de 1300€ à l'école (100€ par classe) pour participer aux différentes sorties organisées.

L'école a rendu 1030€ aux Gônes de la Buire (subvention co-éducation) 2018-2019

L'école a investi cette année dans une sono (862€), un clavier pour la chorale (430€) ; une imprimante laser couleur pour la salle informatique (209€)

Les forfaits demandés aux familles en début d'année ont rapporté 271€ par classe en moyenne; la vente des panettones 663 euros.

Classe verte des CP CE 1 à Retournac.

Sorties de fin d'année : l'équipe enseignante n'a pas, à ce jour, décidé du contenu des sorties de fin d'année.

Participation des parents (Les Gônes de la Buire) à hauteur de 100€ par classe

7. Carnaval du 22/03 et Loto du 29/03

Le carnaval aura lieu ce vendredi, l'organisation sera à peu près similaire aux autres années. On sort à 14h45 pour un défilé d'environ 1h, le défilé sera accompagné d'une batucada menée par un centre d'adultes handicapés. Le défilé va jusqu'à la place Bir Hakeim.

8. Point sur les demandes de travaux

Nous sommes toujours sans nouvelle de la mise en peinture de la façade de l'école. Mme RICHNER s'engage à relancer la demande.

Les stores de la classe de M NGUYEN sont seulement en partie réparés.

On note que depuis le retour du gardien de l'école, les demandes de travaux sont plus vite prises en compte.

La maternelle demande la pose de quelques porte-manteaux dans les toilettes du bas ainsi que l'installation d'une barrière devant le transformateur électrique situé au fond de la cour de maternelle. On souhaiterait également que les tracés de la cour soient repeints.

9. Bilan des actions récentes des Gones de la Buire

Une activité yoga a eu lieu un samedi matin, en lien avec un financement PEDT. Une ludothèque est également intervenue. Les deux actions ont été un succès. Les personnes de l'association ont, lors de ces actions, rencontré de nouveaux parents.

La prochaine action, en cours d'inscription, est une conférence sur les écrans, elle aura lieu le 2 avril de 18h45 à 20h45.

Un projet olympiades est en cours de réflexion et de construction. Si le projet aboutit, les olympiades auront lieu durant le mois de mai.

Le directeur de l'école devra transmettre le formulaire PEDT à l'association de parents d'élèves.

La fête de l'école est, pour le moment, toujours en discussion. Le manque d'investissement pose problème là aussi. Si la fête d'école a lieu, il n'y aura que des jeux et un buffet préparé par les parents.

La fête des CM2, avec la remise de diplôme, aura lieu en fin d'année.

10. Questions de parents

Certains parents de l'école ont fait remonter aux délégués un problème quant à la propreté des toilettes de la cour de l'élémentaire. Certains enfants préfèrent se retenir plutôt qu'utiliser les toilettes qui, bien que nettoyées quotidiennement,

se retrouvent souvent sales et inondées. Il semblerait qu'il faille ajuster la pression de l'eau.

Séance levée à 20h.